**FPHM**

**FACULTE DE PHARMACIE DE MONASTIR**

**2022-2023**



GUIDE DE THESE



SOMMAIRE

[ETAPE 1 : Préambule 4](#_Toc324838376)

[1. Choix du directeur de thèse et du sujet 4](#_Toc324838380)

[2. Inscription en thèse  6](#_Toc324838381)

[2.1. Le formulaire d’inscription en thèse 6](#_Toc324838382)

[2.2. Le dépôt du formulaire](#_Toc324838383) 6

[2.3. La confirmation de l’inscription 6](#_Toc324838384)

[3. Recherche bibliographique  6](#_Toc324838387)

[3.1. Nombre de références  6](#_Toc324838388)

[3.2. Actualisation  6](#_Toc324838389)

[ETAPE 2 : Conception de la thèse 7](#_Toc324838390)

[1. Recommandations générales  7](#_Toc324838393)

[1.1. Couverture de la thèse  7](#_Toc324838394)

[1.1.1. Le recto  7](#_Toc324838395)

[1.1.2. Le verso  7](#_Toc324838396)

[1.1.3. La bande de reliure  8](#_Toc324838397)

[1.2. Corps de la thèse  8](#_Toc324838398)

[1.2.1. Corps du texte  8](#_Toc324838399)

[1.2.2. Taille ou volume de la thèse  8](#_Toc324838400)

[1.3. Autres recommandations  9](#_Toc324838401)

[1.3.1. Noms d’espèces vivantes végétales ou animales  9](#_Toc324838402)

[1.3.2. Dénominations en langue étrangère  9](#_Toc324838403)

[2. Rubriques de la thèse  9](#_Toc324838404)

[2.1. Liste des enseignants  9](#_Toc324838405)

[2.2. Serment de Galien  9](#_Toc324838406)

[2.3. Dédicaces et remerciements  9](#_Toc324838407)

[2.4. Sommaire  9](#_Toc324838408)

[2.5. Liste des abréviations  10](#_Toc324838409)

[2.6. Liste des tableaux  10](#_Toc324838410)

[2.7. liste des figures  10](#_Toc324838411)

2.8. Charte anti-plagiat……………………………………………………...………………10

2.9. Validation finale du manuscrit par la Commission de thèse……… …………………..10

[ETAPE 3 : Rédaction de la thèse 11](#_Toc324838412)

[1. Rédaction de la thèse selon le format IMRAD 11](#_Toc324838415)

[1.1. Introduction  11](#_Toc324838416)

[1.2. Rappel bibliographique ou historique  11](#_Toc324838417)

[1.3. Matériel et méthodes  11](#_Toc324838418)

[1.4. Résultats  11](#_Toc324838419)

[1.5. Discussion  12](#_Toc324838420)

[1.6. Conclusion  12](#_Toc324838421)

[1.7. Références bibliographiques  12](#_Toc324838422)

[1.7.1. Dans le texte  12](#_Toc324838423)

[1.7.2. Dans la liste des références  13](#_Toc324838424)

[2. Rédaction de la thèse bibliographique 13](#_Toc324838425)

[ETAPE 4 : La soutenance 14](#_Toc324838426)

[1. La demande de soutenance  14](#_Toc324838427)

[2. Avis de la commission de thèse  15](#_Toc324838428)

[2.1. Avis favorable  15](#_Toc324838429)

[2.2. Corrections mineures : à re-soumettre à un membre de la Commission 16](#_Toc324838430)

[2.3. Corrections majeures : à re-soumettre lors d’une réunion de la Commission 16](#_Toc324838431)

[3. La soutenance 16](#_Toc324838432)

[3.1. L’exposé 16](#_Toc324838433)

[3.2. l’évaluation par les membres du jury 17](#_Toc324838434)

[3.3. Délibérations du jury et proclamation du résultat 17](#_Toc324838435)

3.4. Dépôt de la copie définitive corrigée……………………………………….…… ..17

[Annexes 18](#_Toc324838436)

ETAPE 1 : Préambule

En quoi consiste la thèse ?

C’est avant tout l’occasion d’effectuer un travail personnel témoin des connaissances et de l’expérience acquise. C’est aussi le reflet de la personnalité de l’étudiant et de sa capacité à effectuer une synthèse de faits et d’idées. Enfin la thèse se doit aussi d’être un outil pédagogique qui s’intègre dans la documentation scientifique de la faculté pouvant être utilisée par l’enseignant, l’étudiant ou le pharmacien ou toute autre personne à la recherche de connaissances scientifiques.

Ainsi, élaborer une thèse implique 3 étapes essentielles :

1. *Le choix du directeur de thèse et du sujet*
2. *L’inscription en thèse*
3. *La recherche bibliographique*
4. Choix du directeur de thèse et du sujet

Il est recommandé de réfléchir à la thèse en 5ème année vu la facilité de contacts avec les éventuels directeurs et l’accès aisé à la bibliographie.

Le directeur de thèse sera choisi parmi les enseignants de la faculté de Pharmacie (voir liste des directeurs de thèse).

Sont habilités à diriger les thèses de doctorat en pharmacie :

* Tous les enseignants du corps A de la faculté de pharmacie ;
* Les AHU ayant co-dirigé 2 thèses de doctorat en pharmacie déjà soutenues au jour du dépôt de sujet, sous réserve de joindre à la demande d’inscription une copie de la page de garde des 2 thèses soutenues qu’il a préalablement co-dirigées. Cet AHU n’est toutefois pas autorisé à co-diriger de thèse avec un deuxième AHU de la faculté de Pharmacie n’ayant pas encore le droit de diriger seul une thèse. Il peut éventuellement associer comme co-directeur un AHU non pharmacien ou un AHU pharmacien déjà lui-même autorisé à diriger une thèse tout seul.

Concernant le co-directeur de thèse, il est recommandé que celui-ci possède une thèse d’exercice (en pharmacie, médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire ou tout autre diplôme jugé équivalent) et qu’il exerce une fonction (enseignant titulaire, pharmacien officinal ou industriel, médecin praticien, …). Les résidents et les doctorants ne sont pas habilités à co-diriger une thèse de doctorat en pharmacie. A titre exceptionnel, pour les co-directions des thèses expérimentales, les titulaires d’une « nouvelle » thèse (thèse PhD) et membres actifs d’une structure de recherche peuvent être autorisés à co-diriger une thèse de pharmacie. Un dossier de demande devra alors être adressé au Doyen de la Faculté de Pharmacie, comprenant les justificatifs nécessaires (attestation d’appartenance à une structure de recherche signée par le directeur de cette structure, page de garde de la thèse PhD soutenue, plus tout autre document jugé instructif pour justifier de la pertinence de la co-direction proposée). **Dans tous les cas, c’est la compétence de la personne dans le sujet proposé qui doit primer.** Le Doyen, en concertation avec la commission de thèse, se réserve alors le droit d’évaluer la pertinence du co-directeur proposé.

Le nombre maximal de directeurs/co-directeurs est de 2 pour une même thèse.

Chaque enseignant a le droit de diriger au maximum 5 thèses par année de promotion, une co-direction comptant pour une demi- direction. Au-delà de 5, une dérogation peut être soumise pour avis à la Commission de thèse.

Si le candidat se retrouve dans la nécessité de changer de directeur/co-directeur(s) de thèse : il doit adresser une lettre justificative de demande au doyen (s/c de la commission) signée par le(s) nouveau(x) directeur(s), à joindre au nouveau formulaire de demande de dépôt de sujet , ainsi qu’une lettre de désistement signée par le directeur initialement prévu.

NB : Aucune demande de changement ou d’ajout de (co-)directeur ou de changement/réajustement de sujet ne sera examinée simultanément à la demande de soutenance.

Il est préférable que la thèse comporte un travail expérimental, cependant il est aussi possible de choisir un sujet bibliographique, ce choix sera guidé par la pertinence et l’actualité de la question traitée. Les sujets portant sur l’évaluation des enseignements seront préférentiellement proposés dans le cadre des mémoires du CEC de pédagogie plutôt que pour les thèses de Doctorat en Pharmacie.

Si le directeur de thèse souhaite changer de sujet de thèse, il doit adresser une lettre justificative de demande au doyen (s/c de la commission), à joindre au nouveau formulaire de demande de dépôt de sujet. En cas de changement majeur dans le sujet proposé pour la thèse, le délai minimal requis de 6 mois avant la soutenance sera comptabilisé à partir de la date d’acceptation du nouveau sujet de thèse et non pas à partir de la date initiale d’inscription en thèse.

Les critères de validation des sujets proposés lors des demandes d’inscription en thèse sont les suivants:

* Pour les thèses bibliographiques : le sujet doit être d’actualité et ne doit pas avoir été traité depuis au moins 5 ans dans la faculté de Pharmacie. Elle ne peut pas être dirigée par deux enseignants du corps A ou par deux enseignants de la même spécialité.
* Pour les thèses expérimentales, le sujet ne doit pas avoir été traité depuis au moins 3 ans par la même équipe.
* Dans tous les cas, le directeur doit être un enseignant spécialisé dans la thématique proposée ; dans le cas contraire, il est tenu d’associer un co-directeur spécialisé dans le thème proposé.

Il est à rappeler que tout travail de thèse est strictement personnel, le plagiat étant formellement interdit et passible de sanctions (Décret n°2008 – 2422 du 23/06/2008).

**Toutes les thèses seront vérifiées par le logiciel anti-plagiat « Turnitin » et seront examinées au cas par cas. Pour ceci, une version word doit être envoyée à l’adresse e-mail :** [**fphmthese@gmail.com**](mailto:fphmthese@gmail.com) **au plus tard 72 h avant la date de la réunion de la commission des thèses d’exercice.**

1. Inscription en thèse
   1. le formulaire d’inscription en thèse

Remplir correctement le formulaire d’inscription en thèse **(annexe 1)**.

* 1. **Dépôt du formulaire** d’inscription en thèse

Déposer ce formulaire en double exemplaire (l’original + une photocopie) accompagné d’une copie de la CIN du candidat à l’administration de la faculté de pharmacie, contre une décharge, et ce avant le 31 décembre de l’année en cours. Envoyer simultanément une demande électronique d’inscription en thèse (**annexe 2**, à recopier en format Word ou Excel) par courriel à l’adresse e-mail suivante : fphmthese@gmail.com

Si pour un motif majeur, un candidat souhaite à titre exceptionnel déposer un sujet de thèse après le délai limite du 31 décembre, une lettre justificative de demande adressée à la commission de thèse, signée par le candidat, doit être jointe au formulaire de demande de dépôt de sujet, et ce avant le 30 avril, date au-delà de laquelle le candidat devra attendre l’année universitaire suivante pour s’inscrire en thèse.

* 1. Confirmation de l’inscription et accord

L’inscription sera confirmée après avis de la commission de thèse et accord du doyen au plus tard le 31 janvier de l’année en cours. Les candidats ayant déposé leur demande d’inscription à titre exceptionnel entre le 1er janvier et le 30 avril auront une réponse de la Commission au plus tard le 15 juin.

L’accord sera communiqué au directeur par le courrier normal de la faculté (dans le casier).

**L’étudiant devra obligatoirement contacter la Faculté pour connaître la décision de la commission concernant la demande d’inscription**.

1. Recherche bibliographique
   1. Nombre de références

Le nombre minimal est de 30 références. Le cas échéant, le directeur de thèse doit le justifier par écrit. Le nombre maximal est de 150 références.

* 1. Actualisation
* Pour une thèse expérimentale, au moins 30% des références doivent dater de moins de 5 ans, abstraction faite des pages web.
* Pour une thèse bibliographique : au moins 50 % des références doivent dater de moins de 5 ans, abstraction faite des pages web.
* La citation des pages Web ne doit pas dépasser 10 % du nombre total de références.
* La citation des thèses ne doit pas dépasser 10 % du nombre total de références.

ETAPE 2 : Conception de la thèse

1. Recommandations générales
2. Rubriques de la thèse
3. Recommandations générales
   1. Couverture de la thèse

La couverture doit être blanche et cartonnée. Elle ne doit comporter aucun message publicitaire.

* + 1. Le Recto

Doit être conforme au modèle (**annexe 3**). Un emplacement pour le numéro d’ordre sera prévu, ce numéro sera attribué après la soutenance. Veiller à écrire correctement le nom et le titre des directeurs de thèse et des membres du jury.

L’année universitaire concerne l’année universitaire correspondant à la 6ème année d’études, et non à l’année de la soutenance.

Le titre doit décrire le contenu de la thèse, en annonçant avec le maximum de précision et de concision le contenu. Le titre ne contient pas d’abréviations ni de nom commercial.

* + 1. Le Verso

Doit être conforme au modèle (**annexe 3**). Il comporte un résumé avec des mots clés.

* Les mots clés :

Trois à cinq mots clés en français et en anglais doivent suffire pour décrire la thèse. Ils doivent être choisis en fonction de leur pertinence et de la terminologie en vigueur dans la discipline. Pour aider à indexer la thèse, il est souhaitable que ces mots clés soient issus du MedicalSubjectHeadings (MeSH) de l’index medicus, renouvelés chaque année.

* Les Résumés :

Un résumé en français et un en anglais doivent être présentés, comportant 250 à 300 mots chacun, sans abréviations. Ils doivent être informatifs et exposer brièvement tout le contenu de la thèse. Pour les thèses expérimentales ou les thèses bibliographiques de type méta-analyse, le résumé devra respecter la structure IMRAD :

* + **Introduction :** une ou deux phrases répondant à la question : pourquoi –a-t-on fait ce travail ?
  + **Matériel et méthodes :** La réponse à la question « comment a-t-on fait ce travail ? » constitue la partie méthodes et sera exposée brièvement.
  + **Résultats :** Les principaux résultats seront présentés en plusieurs phrases avec les données numériques principales et leur signification sans figure ni référence. Cette partie importante du résumé apporte la réponse à la question : qu’est ce qu’on a observé ?
  + **Discussion :** Quelques phrases devront résumer la discussion et répondre à la question : qu’est – ce qu’on en pense ? Le résumé peut ne pas contenir la rubrique discussion.
  + **Conclusion :** Une ou deux phrases permettront de conclure.
    1. Bande de reliure

Elle doit être conforme au modèle (**annexe 3**). Le sens de la lecture de la bande de reliure doit se faire de bas en haut.

La reliure en spirale est prohibée.

* 1. Corps de la thèse

La thèse doit être présentée sur des feuilles en format A4.

* + 1. Corps du texte
* Police : Times New Roman 14. La même police sera utilisée pour toute la thèse, même pour les titres de paragraphes. L’interligne est de 1,5.
* Titre des chapitres : la même police sera utilisée mais en taille 16, en gras et en majuscules. Aucun titre ne doit se terminer par la ponctuation « : »
* Titre des paragraphes : La même police et de la même taille que le texte mais en gras et en minuscules. Eviter les lignes « orphelines », tels que les titres paragraphes en fin de pages. Aucun titre ne doit se terminer par la ponctuation « : »
* Marges : 3 cm à gauche, 2 cm à droite, 2 cm en haut et en bas.
* Espacement : normal
* Numérotation des chapitres et paragraphes :

Elle se fait en chiffres arabes avec des puces à partir du 5ème rang.

(Exemple : 1/1.1/1.1.1/1.1.1.1/1.1.1.1. puce).

* + 1. Taille ou volume de la thèse

La thèse doit comporter 50 à 80 pages pour les thèses expérimentales, 60 à 80 pages pour les thèses bibliographiques. La pagination commence à l’introduction et finit à la conclusion.

Le manuscrit pourra éventuellement être imprimé en mode recto/verso si le candidat et son directeur le souhaitent.

* 1. Autres recommandations
     1. Noms d’espèces vivantes végétales ou animales

Ces noms doivent apparaître sous leur dénomination linnéenne, latine et binominale. Le nom de genre commence par une majuscule et celui d’espèces par une minuscule. Ces noms sont écrits en italique.

Exemple : \* *Artemesiaannua*

\* *Escherichia coli*

La première fois qu’un nom d’espèce apparaît dans le texte, il est écrit en entier, il est ensuite abrégé en ne mettant que la première lettre du nom de genre en majuscule suivie d’un point et du nom d’espèce en entier.

Exemple :

* *A. annua*
* *E. coli*
  + 1. Dénominations en langue étrangère

Elles doivent figurer en italique et entre guillemets même dans la liste des abréviations.

1. Rubriques de la thèse

2.1 liste des enseignants

Doit être la dernière liste mise à jour. Cette liste est disponible dans sa version numérique au niveau de la faculté et sur le site internet.

2.2. Serment de Galien

Le texte du serment de Galien fait suite à la liste des enseignants dans la thèse. Ce texte sera présenté en français et/ou en arabe, selon le choix de l’étudiant.

* 1. Dédicaces et remerciements

Laissées à la discrétion du candidat, ces deux rubriques doivent être sobres et concises, ne dépassant pas 4 pages en tout.

* 1. Sommaire

Il doit comporter les titres des chapitres avec leurs divisions jusqu’à la 3ème subdivision en leur faisant correspondre la pagination conformément au texte.

La numération se fait en chiffres arabes exclusivement, sans mélanger chiffres et lettres ni chiffres arabes et romains. **L’introduction et la conclusion ne doivent pas comporter de numérotation.**

* 1. liste des abréviations

Lorsqu’une abréviation semble utile, terme long ou complexe apparaissant de nombreuses fois dans le texte, celle-ci doit être définie à la suite de la première apparition dans le texte du terme qu’elle représente, après on se contentera de citer l’abréviation. Il est conseillé cependant de ne pas abuser des abréviations. Cette liste est nécessaire dès que le nombre d’abréviations excède quatre et doit être classée par ordre alphabétique.

* 1. liste des tableaux

Cette liste, obligatoire dès que le nombre de tableaux est d’au moins trois, répertorie les tableaux dans le même ordre que dans le texte, ces tableaux apparaissant à l’endroit où ils sont cités.

Dans le texte, ces tableaux doivent être accompagnés d’un titre explicite en haut et d’une légende en bas si nécessaire. Il est recommandé de ne pas présenter les mêmes données à la fois dans une figure et un tableau.

Chaque tableau doit être annoncé en gras en amont dans le texte.

Au cas où le tableau est reproduit intégralement à partir d’une référence, le numéro de la référence est indiqué à la fin du titre entre crochets. Lorsque le tableau est modifié, il faut accompagner la référence de la mention « d’après ».

* 1. liste des figures

Cette liste, obligatoire dès que le nombre de figures est d’au moins trois, répertorie les figures dans le même ordre que dans le texte, ces figures apparaissant dans le même ordre où elles sont citées.

Les photographies, algorithmes et autres illustrations sont considérés comme des figures. Chaque figure comporte un numéro en chiffres arabes. Ces figures doivent être accompagnées d’un titre explicite en bas et d’une légende en bas aussi si nécessaire comme pour les tableaux, au cas où la figure est reproduite intégralement à partir d’une référence, le numéro de la référence est indiqué à la fin du titre entre crochets.

Chaque figure doit être annoncée en gras en amont dans le texte.

2.8. Charte anti-plagiat

Lire attentivement la charte anti-plagiat et la signer (**annexe 4**).

* 1. validation finale du manuscrit par la commission de thèse

Chacune des copies finales du manuscrit devra comporter un formulaire de validation finale (annexe 5) à faire signer par un des membres de la Commission avant d’être remis aux membres du jury de soutenance.

ETAPE 3 : Rédaction de la thèse

1. *Rédaction de la thèse expérimentale selon le format IMRAD*
2. *Rédaction de la thèse bibliographique*
3. Rédaction de la thèse expérimentale selon le format IMRAD

NB : Ce type de rédaction s’applique aussi bien aux thèses expérimentales qu’aux thèses bibliographiques de type « méta-analyse ».

* 1. Introduction

L’introduction doit expliquer le choix du sujet en précisant avec quelques références l’état des connaissances dans le domaine. Finalement, elle doit ensuite délimiter l’inconnu et les incertitudes pour ensuite poser une question simple, claire et précise qui vise à explorer cet inconnu et qui constituera l’objectif du travail. L’introduction ne comporte pas de numéro de paragraphe (la numérotation des paragraphes commence avec le rappel bibliographique s’il existe ou la section « matériel et méthodes). Cette partie de la thèse comportera au minimum une page entière.

* 1. Rappel bibliographique ou historique

Cette rubrique a pour objectif de faire la synthèse de connaissances antérieures sur le sujet. Elle ne doit pas comporter plus de 15 pages et doit être comme un exercice pédagogique compréhensible même par un lecteur ne maîtrisant pas le sujet. Cette rubrique est facultative.

* 1. Matériel et méthodes

Ce chapitre correspond au protocole de la thèse, il devra préciser le matériel sujet de l’étude avec la taille et les caractéristiques de l’échantillon, les critères de choix de la population, les critères d’inclusion ou d’exclusion et la méthodologie. Ce chapitre présente uniquement des faits sans justification ni commentaires. Le maximum d’informations doit figurer dans le chapitre matériel et méthodes, ces informations permettront une analyse adéquate des résultats.

* 1. Résultats

Ce chapitre contient uniquement les résultats :

* Ces résultats seront présentés sous forme d’illustrations permettant de donner un maximum d’informations en un minimum de place.
* Chaque résultat n’est exprimé qu’une fois sous forme de tableau ou de figure qui doivent pouvoir être compris sans lire le texte.
* Lorsque plusieurs résultats sont présentés dans une même figure et pour faciliter la compréhension, il sera utile de l’accompagner d’un texte de quelques phrases explicatives.
* Les tableaux sont numérotés en chiffres romains dans l’ordre de leur première citation dans le texte, le titre de tableau est placé au dessus, les notes explicatives ou légende en dessous. La structure du tableau doit être simple, les têtes de colonnes désignant des valeurs numériques doivent indiquer l’unité de mesure appliquée aux données situées dans la colonne.
* Les figures sont numérotées en chiffres arabes dans l’ordre de leur première citation dans le texte. La légende doit être placée en dessous de la figure et doit contenir tous les éléments nécessaires à la compréhension de cette dernière, explication des abréviations, échelles …

Les figures peuvent être des dessins, des histogrammes, camemberts, nuage de points, diagrammes en trois dimensions, cartes géographiques, algorithmes ou arbres de décision, ou des photographies. En cas d’utilisation de photographies de personnes, les sujets ne doivent pas être identifiables.

* La partie résultats ne doit pas comporter de citations de références bibliographiques.
  1. Discussion

Elle a pour objectif principal d’interpréter les résultats, d’analyser la méthodologie et donc d’essayer de répondre à la problématique posée au niveau de l’introduction. La discussion n’est pas une revue de la littérature. C’est une analyse des résultats comparativement aux données déjà publiées, en présentant les analogies, les contradictions et les innovations apportées par le travail.

* 1. Conclusion

Elle doit répondre à la problématique et aux objectifs énoncés lors de l’introduction. C’est une synthèse du travail qui doit le mettre en valeur et qui peut éventuellement être complétée par les perspectives qu’il implique ou l’orientation vers de nouvelles recherches. Cette partie de la thèse comportera au minimum une page entière et ne doit pas contenir une citation de références bibliographiques.

* 1. Références
     1. Dans le texte

Il faut numéroter les références en utilisant les recommandations de la convention de Vancouver.

La numérotation des références commence selon l’ordre d’apparition dans le texte et en chiffres arabes. Elles seront appelées dans le corps du texte par le chiffre correspondant placé entre crochets et en gras. Si une référence est citée plusieurs fois, elle conserve le numéro qui lui a été attribué lors du premier appel. Si plusieurs références sont citées en même temps, leurs numéros sont classés par ordre croissant et séparés par des virgules, si plusieurs références successives sont citées, seules la première et la dernière sont notées, leurs numéros sont alors séparés par un trait d’union.

* + 1. Dans la liste des références

A la fin du travail, les références sont présentées dans l’ordre de leur numéro d’appel dans le texte. Il s’agira de la liste des documents qui ont été sélectionnés, appelés dans le texte et aux quels le lecteur peut se référer. La rédaction de cette liste doit obéir aux recommandations de la Convention de Vancouver consultable sur le site web de la Faculté de Pharmacie.

NB : Pour référencer un texte paru au Journal Officiel, prière de se conformer aux recommandations de la Convention de Vancouver de 2012/2013, selon le modèle ci-dessous :

République tunisienne (ou autre).\_ Intitulé du texte.\_ Journal officiel du \_ date.

Exemple : République française. Arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d’Etat d’ergothérapeute. Journal Officiel du 8 juillet 2010.

1. Rédaction de la thèse bibliographique

Il s’agit d’une synthèse bibliographique de données récentes et à propos d’un sujet actuel, nouveau, ou non encore applicable dans notre pays.

La bibliographie doit être riche et récente. Lorsque le sujet se prête, le format IMRAD (introduction-matériel et méthodes-résultats-discussion) est recommandé (« méta-analyses »).

Lorsque le format IMRAD ne semble pas adapté, un plan clair et logique de la synthèse bibliographique devra être adopté.

ETAPE 4 : La Soutenance

*1. La demande de soutenance*

*2. L’avis de la commission et la décision du doyen*

*3. La soutenance*

1. La demande de soutenance

Une fois la thèse terminée, le directeur de thèse remplit le formulaire de demande de soutenance qui sera signé par le directeur de thèse et le candidat (**annexe 6**). Un délai minimal de 6 mois à partir de la date d’inscription en thèse (ou de la date de changement de sujet de thèse en cas de changement majeur du sujet) est obligatoire avant la soutenance. Déposer ce formulaire en double exemplaire (l’original + une photocopie) accompagné des 2 pages de grille de conformité (version présente dans la version actualisée du guide de thèse) et d’une photocopie de la CIN du candidat à l’administration de la faculté de pharmacie, contre une décharge, et ce au plus tard la veille du jour prévu pour la réunion (calendrier annuel des réunions de la commission consultable sur le site web de la Faculté). Envoyer simultanément une demande électronique de soutenance de thèse (**annexe 7**, à recopier en format Word ou Excel) par courriel à l’adresse e-mail suivante : [fphmthese@gmail.com](mailto:fphmthese@gmail.com)

**Une version word de la thèse doit être envoyée à l’adresse e-mail :** [**fphmthese@gmail.com**](mailto:fphmthese@gmail.com) **au plus tard 72 heures avant la date prévue de la réunion de la commission de thèse pour la vérification anti-plagiat. Si le directeur a déjà vérifié l’absence de plagiat dans la thèse, une copie du rapport de similitudes doit être jointe à la demande de soutenance.**

**Rappel : Aucune demande de changement ou d’ajout de (co-)directeur, ou de changement/réajustement de sujet ne sera examinée simultanément à la demande de soutenance.**

Seuls les étudiants ayant validé tous leurs examens (écrits, TP, et oraux) et leurs stages d’internant sont autorisés à soutenir leur thèse d’exercice.

Le formulaire de demande de soutenance comportera obligatoirement une proposition de membres du jury à valider par le doyen. Le président du jury sera quant à lui désigné par le doyen conformément au texte (Décret 1634/2004 article 18).

Concernant la composition du jury de soutenance :

Le jury doit comporter au moins 3 enseignants du corps A.

Le président du jury doit être un enseignant de corps A à la faculté de Pharmacie.

Le jury doit comporter au moins 2 enseignants du corps A de la faculté de Pharmacie, abstraction faite du directeur.

Le directeur de thèse ne doit pas proposer plus de 1 enseignant du même Service hospitalier que lui dans la composition du jury. (si les 2 co-directeurs sont du même service clinique, aucun membre additionnel du même service ne sera autorisé).

Le nombre maximum de membres du jury est de 5. Idéalement, le jury proposé devrait être composé de 4 membres.

Au moins un des membres du jury, abstraction faite du (des) directeur(s), doit être spécialisé dans le thème de la thèse.

La date limite de soutenance est au maximum de 2 ans après la date d’inscription en thèse (date d’émission de l’avis favorable par la commission). Passé cette date limite, l’étudiant et son directeur devront faire une demande de dérogation pour une 3ème année avec lettre justificative, sous réserve d’avis favorable de la commission de Thèse. Cette demande de dérogation est renouvelable au maximum une fois. Au-delà des délais impartis, le sujet de thèse initialement accordé est annulé et l’étudiant devra déposer un nouveau formulaire d’inscription. Par ailleurs, si à cette occasion le candidat souhaite changer de directeur de thèse, une demande de désistement signée par le premier directeur (**annexe 8**) sera alors exigée avec le nouveau formulaire d’inscription.

1. Avis de la commission de thèse

Après examen de la copie provisoire, la commission de thèse établit un rapport selon la grille d’évaluation préétablie (**annexe** 9).

Ce rapport est adressé au doyen avec la mention avis favorable, corrections mineures ou corrections majeures.

* 1. Avis favorable

Dans ce cas, le doyen informera le directeur de thèse selon la procédure pré-citée (courrier normal de la Faculté via le casier et lettre remise sous pli confidentiel au candidat).

Aucune modification ne pourra plus dès lors être apportée au manuscrit.

La thèse sera imprimée en nombre de copies égal au nombre des membres du jury (+ deux copies supplémentaires : une pour la bibliothèque de la Faculté et l’autre pour le CNUDST). Chacune des copies du manuscrit devra être examinée par un membre de la Commission de thèse. Celui-ci y apposera sa signature après vérification de la conformité : délai de 10 jours minimum avant la date prévue de soutenance et correspondance avec l’exemplaire ayant été validé par la Commission. Une copie du manuscrit devra alors être apportée dans les meilleurs délais à chacun des membres du jury. De même, une copie accompagnée d’un CD contenant la version numérique finale et non protégée de la thèse devra être déposée à la Faculté selon les mêmes délais.

La date de soutenance ne doit par ailleurs pas excéder 3 mois après la date à laquelle l’avis favorable a été accordé. Au-delà de 3 mois, le candidat doit à nouveau soumettre un manuscrit à examiner par la commission de Thèse.

Si suite à un avis favorable pour la soutenance, le directeur de thèse souhaite changer la date de soutenance et/ou la composition du jury initialement prévu, il doit adresser au doyen une lettre justificative de demande signée par le(s) directeur(s) accompagnée d’un nouveau formulaire de demande de soutenance de thèse et d’une copie de la 1ère demande de soutenance sur laquelle figure l’avis favorable de la Commission.

En cas d’anomalies majeures du manuscrit constatées par le Président du jury, ce-dernier est autorisé à titre exceptionnel à demander un report de la date de soutenance, sous réserve de joindre un rapport explicatif détaillé au Doyen.

* 1. corrections mineures: a resoumettre a un membre de la commission

Dans ce cas, le directeur de la thèse et le candidat reçoivent la grille d’évaluation contenant les différents éléments à corriger. Une copie corrigée ainsi qu’un nouveau formulaire de demande de soutenance seront adressés à un des membres de la commission de thèse (accompagnée du manuscrit initial ayant nécessité les corrections et de la grille d’évaluation remplie par la Commission), hors réunion, pour vérification des corrections et obtention d’un avis favorable.

* 1. corrections majeures : a resoumettre lors d’une réunion ultérieure de la commission

Le directeur de la thèse et le candidat reçoivent le rapport de la commission de thèse avec la grille d’évaluation comportant le ou les motifs de cet avis. Dans ce cas, une copie corrigée selon les recommandations de cette grille, accompagnée des grilles de conformité comportant les recommandations de corrections **et de la copie du manuscrit ayant reçu la demande de corrections majeures,** seront obligatoirement adressées à la commission de thèse pour une autre évaluation lors de la prochaine réunion de la Commission.

Il existe **6** critères justifiant systématiquement une demande de corrections majeures:

* Plus de la moitié des références présentes dans la liste de références sont rédigées de manière non conforme aux recommandations de la Convention de Vancouver.
* Les références ne sont pas actualisées selon les recommandations du guide qui stipule que :
  + Au moins 30% des références doivent dater de moins de 5 ans pour une thèse expérimentale (abstraction faite des pages web) ;
  + Au moins 50% des références doivent dater de moins de 5 ans pour une thèse bibliographique (abstraction faite des pages web).
* La taille de la thèse est non conforme (50 à 80 pages pour les thèses expérimentales, 60 à 80 pages pour les thèses bibliographiques) ou utilisation d’espacement étendu.
* Le rappel bibliographique de la thèse expérimentale est trop long (plus que 15 pages).
* Un nombre trop important de non-conformités selon la grille d’évaluation a été relevé (après concertation et avis unanime de plusieurs membres de la commission).
* Plagiat

1. La soutenance

La soutenance est publique. Elle comporte un exposé oral du candidat suivi d’une discussion avec les membres du jury, de délibérations et de la proclamation des résultats.

* 1. L’exposé

L’exposé dure 15 à 20 minutes. Il doit être sélectif quant au contenu de la thèse et doit valoriser au mieux le travail du candidat.

* 1. l’évaluation par les membres du jury

Le candidat est tenu de répondre aux différentes questions des membres du jury. L’évaluation portera aussi bien sur la forme que sur le fond. Le Président du jury devra préciser si le manuscrit final nécessite ou non de nouvelles corrections après la soutenance.

NB : Un travail de type bibliographique ne se prête pas à l’attribution d’une proposition de prix de thèse.

* 1. Délibérations du jury et proclamation du résultat

Après délibération et en cas d’admission, le président demande au candidat de prêter le serment de Galien puis le déclare Docteur en Pharmacie.

* 1. Dépôt de la copie définitive corrigée

En cas de corrections jugées nécessaires par les membres du jury lors de la soutenance, une copie corrigée selon les remarques des membres du jury sera rapportée au Président du Jury pour valider les corrections. Si la copie est jugée conforme aux corrections demandées, le Président du Jury pourra accorder une validation définitive au candidat, lequel pourra alors apporter deux copies corrigées accompagnées de deux CD (contenant la version numérique finale et non protégée de la thèse) à la Faculté dans un délai ne dépassant pas 3 mois après la soutenance. Le diplôme ne sera délivré que si les modifications demandées par les membres du jury sont effectuées et validées par le président du jury, lequel apposera sa signature dans la partie du formulaire de validation qui lui est réservée (**annexe 5**).

Annexe 1

**demande d’inscription**

FACULTE DE PHARMACIE DE MONASTIR

**Formulaire d’inscription en thèse**

(Page 1/2)

Année universitaire de promotion (6ème année d’études): …………………………

Le Candidat :

Nom-Prénom : ……………………………………………………………………… CIN ::…………………………………………..

Téléphone : ………..………………… Email : …………………………………………………………………………………………

***Le Directeur de thèse : Le Co-directeur de thèse :***

Nom-Prénom : ………………………………………………… Nom-Prénom : …………………………………………………

Grade : ……………………………………………………………… Grade : …………………………………………………………...

Spécialité/Discipline : ……………………………… …. Spécialité/Discipline : ……………………..……….......... Etablissement : …………………………………………… Etablissement : ……………………………………………..

Téléphone : …………………………………………………. Téléphone : …………………………………………………….

Email : ………………………………………………………… Email : …………………………………………………………….

***Titre proposé pour la thèse :***

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

***Date/Signatures***

Le candidat Le Directeur Le Codirecteur

Date :

Signature ;

***Cadre réservé à l’administration :***

Date de dépôt :………………………………………………N° d’ordre :……………………………………………

Date limite de soutenance : du………………………………..au………………………………………………..

***Avis de la commission :***

Favorable🞎

Défavorable 🞎…………………………………………………………………………………………………….…………………………

En instance 🞎…………………………………………………………………………………………………………………………………

Date :………………………………………………Signature : ……………………………………………………………………………

***Décision du Doyen :***

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… Date :………………………………………………Signature : ……………………………………………………………………………

FACULTE DE PHARMACIE DE MONASTIR

Formulaire d’inscription en thèse

(Page 2/2)

Sujet proposé

Titre : Provisoire 🞎 Définitif 🞎

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Type de travail**:**  Bibliographique 🞎 Expérimental 🞎

Mots clés (MESH) : (3 à 5)

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Objectifs généraux :

**1**………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**2**………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**3**………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Méthodologie :

**1**………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**2**………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**3**………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Annexe 2

**DEMANDE ELECTRONIQUE d’inscription en these**

**Demande électronique d’inscription en thèse**

**(en complément du dossier sous format papier déposé à la FPhM)**

**Remplir le tableau ci-dessous (format Word ou Excel) et l’adresser par courriel à l’adresse E-mail suivante : fphmthese@gmail.com**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom et prénom du candidat** | **Nom/prénom du directeur** | **Nom/prénom du co-directeur\*** | **Titre provisoire de la thèse** | **Type de travail \*\*** |
|  |  |  |  |  |

\* : si le travail comporte un co-directeur

\*\* : à compléter par E (si la thèse est un travail expérimental) ou B (si la thèse est de type bibliographique)

Annexe 3

Modèles couverture

**UNIVERSITE DE MONASTIR**

**FACULTE DE PHARMACIE DE MONASTIR**

**Année universitaire…………………………….**

**N° d’ordre……….**

**THESE**

**En vue de l’obtention du diplôme national de**

**DOCTEUR EN PHARMACIE**

**Titre (Times New Roman 20)**

***;;;;***

**Présentée et soutenue publiquement le :………………..…**

**Par : Nom et prénom…………………..……………………**

**Jury : Directeur(s) :**

**Président :………………………. …………………..**

**Membres :………………………. …….…………….**

**………….…………….**

**………….…………….**

**…..……………………**

**UNIVERSITE DE MONASTIR**

**FACULTE DE PHARMACIE DE MONASTIR**

**Thèse en vue de l’obtention du diplôme national de**

**DOCTEUR EN PHARMACIE**

|  |
| --- |
| **Nom et prénom du candidat :……………………………….................................**  **Titre :……………………………………………………………………………….**  **………………………………………………………………………………………** |
| **Résumé (250 à 300 mots en français)**  **(Times New Roman 10)** |
| **Abstract (250 à 300 mots en anglais)** |
| **Mots clés (français) :……………………………………………………………..** |
| **Key words (anglais) :…………………………………………………….** |

Modèle de la bande de reliure de la thèse

**THESE**

**Titre de la thèse**

**Nom**

**Prénom**

**Faculté de pharmacie de Monastir**

**Année**

**N°…**

Annexe 4

charte anti-plagiat

**CHARTE ANTI-PLAGIAT**

La Faculté de Pharmacie de Monastir, à la demande de la Commission des Thèses de Doctorat en Pharmacie et du Conseil Scientifique, s'est engagée dans une politique de lutte contre le plagiat. Cette politique passe notamment par une sensibilisation de tous, enseignants et étudiants, à la gravité de cette pratique délictueuse.

Les étudiants inscrits à la faculté de Pharmacie s'engagent à respecter les règles de l'honnêteté intellectuelle énoncées dans la [charte anti-plagiat](http://www.sciencespo.fr/welcome/sites/sciencespo.fr.welcome/files/Charte%20Anti-plagiat.pdf) .

**1. Définitions d’ordre général**

Plagiat : « Acte de quelqu'un qui, dans le domaine artistique ou littéraire, donne pour sien ce qu'il a pris à l'œuvre d'un autre », Le Larousse.

Il y a plagiat lorsque l'on copie directement le travail d'autrui (y compris sur internet) sans signaler cet emprunt sous forme de citation dûment référencée.

Le plagiat peut concerner tout le travail présenté, une ou certaines de ses parties. Peu importe la quantité reprise à autrui, des sanctions sont applicables suivant la décision de la direction de la faculté de Pharmacie. Le plagiat doit donc être compris comme une infraction juridique aux règles du respect du droit d’auteur conformément au Décret n°2008-2422 du 23 juin 2008 (JORT).

**2. Responsabilités**

Ayant reçu la présente charte, l’étudiant est considéré comme entièrement responsable du travail qu’il fournit, de sa teneur scientifique et de l’originalité de sa réflexion.

**3. Engagements**

Les étudiants s'engagent à citer, en respectant les règles fixées au niveau du guide de thèse, les travaux qu'ils utilisent ou reproduisent partiellement.

La méthodologie de rédaction de la thèse de Doctorat en Pharmacie implique que les emprunts soient clairement identifiés et que le nom de l’auteur et la source de l’extrait soient mentionnés.

**4. Sanctions**

Le plagiat est sévèrement sanctionné à la faculté de Pharmacie de Monastir. Tout étudiant pris en flagrant délit de plagiat risque jusqu’au refus de la soutenance, à la non obtention du diplôme de Docteur en Pharmacie, et à l’interdiction de se présenter à tout concours organisé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pendant 5 années consécutives.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, reconnaît avoir pris connaissance de cette charte et m’engage à en respecter les principes.

Le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Signature

Annexe 5

validation finale

validation finale

|  |
| --- |
| Cadre reserve a la commission de these |
| Ce manuscrit a été examiné par un membre de la commission de thèse qui atteste par la présente que:  Cette copie du manuscrit a reçu un avis favorable pour la soutenance.  Cette copie du manuscrit est conforme à la copie examinée initialement par la Commission et ayant reçu un avis favorable pour la soutenance.  La date prévue pour la soutenance est fixée dans un délai minimum de 10 jours à partir de ce jour.  Date : ………………………Nom – Prénom :………………………………  Signature : |
| **Cadre reserve au president du jury**  **(à remplir si jugé nécessaire lors de la soutenance)** |
| Cette copie de la thèse comporte toutes les modifications effectuées après la soutenance selon les recommandations des membres du jury.  Date : ………………………Nom – Prénom :………………………………  Signature : |

Annexe 6

**Demande de soutenance de thèse**

FACULTE DE PHARMACIE DE MONASTIR

Demande de soutenance de thèse

Année Universitaire de 6ème année d’études 20…..…../20…..…..

N° d’Ordre…..…..…..…..Date de dépôt : ………………..Heure de dépôt :……………

Thèse :

**Titre :**…………………………………………………………………………………………………….…………………………………………………………………………………………………….

…………………………………………………………………………………………………….………………………………………………………………………………………………………………..….

**Nom -Prénom du candidat :** ………………………………….………………………………………………………………………………………………………………..….

**Nom-Prénom du Directeur :**………………………………….…………………………………………………………………………………………………………………..

**Téléphone**: …………………………………………….……………………**Email**: …………………………………………………………………………………………………………

**Date prévue pour la soutenance :** …………………………………………………………………………………

**Membres du Jury :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **1** | **Nom - Prénom** | **Grade** | **Spécialité** | **Etablissement** |
|  |  |  |  |
| **2** |  |  |  |  |
| **3** |  |  |  |  |
| **4** |  |  |  |  |
| **5** |  |  |  |  |

**Date et signature (Candidat) Date et signature (Directeur)**

Avis de la commission :

🞎 Favorable

🞎 Corrections mineures : à resoumettre à un membre de la Commission

🞎Corrections majeures : à resoumettre lors d’une réunion ultérieure de la Commission

**Jury :** Conforme 🞎 Non conforme 🞎…………………………………………………………………….……………………………………………………………

**Examens tous validés (écrits/oraux/TP)**  Conforme 🞎 Non conforme 🞎………….

***Pour la commission de thèse :***

**Nom & Prénom :** …………….……………..………………………………**Date**:………………………………………………… Signature

**Date de validation finale des copies du manuscrit :**………………………………………………………………….

DECISION DU DOYEN

**Président du jury:**………………………………………………………………………………………………………………………..

**Décision finale :**…………………………………………………………………………………………………………………….

**Date :………………………………………………** Signature :

Annexe 7

**Demande ELECTRONIQUE de soutenance de thèse**

**Demande électronique de soutenance de thèse**

**(en complément du dossier sous format papier déposé à la FPhM)**

**Remplir le tableau ci-dessous (format Word ou Excel) et l’adresser par courriel à l’adresse E-mail suivante : fphmthese@gmail.com**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Date de soutenance prévue** | **Nom et prénom du candidat** | **Nom/prénom du directeur** | **Nom/prénom du co-directeur\*** | **Titre définitif de la thèse** | **Type de travail \*\*** | **Membres du jury** |
|  |  |  |  |  |  |  |

\* : à remplir seulement si le travail comporte un co-directeur

\*\* : à compléter par E (si travail expérimental) ou B (si travail bibliographique)

Annexe 8

**demande de desistement**

FACULTE DE PHARMACIE DE MONASTIR

Demande de désistement de la direction de thèse

Année Universitaire de 6ème année d’études 20…..…../20…..…..

N° d’Ordre…..…..…..…..Date de dépôt : ………………..Heure de dépôt :……………

Thèse :

**Titre :**…………………………………………………………………………………………………….…………………………………………………………………………………………………….

…………………………………………………………………………………………………….………………………………………………………………………………………………………………..….

**Nom -Prénom du candidat :** ………………………………….………………………………………………………………………………………………………………..….

**Nom-Prénom du Directeur :**………………………………….…………………………………………………………………………………………………………………..

**Nom-Prénom du Co-Directeur :**………………………………….………………………………………………………………………………………………………………

**Téléphone**: …………………………………………….……………………**Email**: …………………………………………………………………………………………………………

Demande de désistement :

Je soussigné (e) …………………………... me désengage de la direction de la thèse du (de la) candidat (e) …………………………………………………….

Signature du directeur

DECISION DE LA COMMISSION :

**Date :………………………………………………** Signature :

Annexe 9

**GRILLE DE CONFORMITE AVEC LES RECOMMANDATIONS**

Année Universitaire de 6ème année d’études 20…..…../20…..…..

N° d’Ordre…..…..…..…..

GRILLE DE CONFORMITE (page 1/2)

Conforme : C Non conforme : NC

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Correspondance avec le formulaire d’inscription :** | | |
| Titre/type de travail : | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Directeur(s) : | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
|  |  |  |
| **Couverture :** | | |
| Recto **(modèle/jury)** : | C🞎/🞎 | NC 🞎/🞎……………………………………………………………………………………….…………. |
| Verso (nom, titre, modèle) : | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Résumé (250-300 mots/forme): | C🞎/🞎 | NC 🞎/🞎……………………………………………………………………………………………….…………. |
| Mots-clés (3 à 5) : | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Bande de reliure (sens, titre, modèle): | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| **Rubriques :** | | |
| **Liste des enseignants actualisée** | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| **Serment de Galien** | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| **Dédicaces et remerciements** | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| **Sommaire** : | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Numérotation en chiffres arabes | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Numérotation à la suite | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Numérotation jusqu’à 3ème subdivision | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Correspondance de la pagination | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| **Abréviations/ Liste des abréviations :** | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Liste complète | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Liste classée par ordre alphabétique | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Pertinence des abréviations | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| **Figures/ Liste des figures:** | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Numérotation en chiffres arabes | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Titre au-dessous de la figure | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Liste des titres sans légendes | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Correspondance de la pagination (liste) | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Fig/tableaux référencés si nécessaires | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Figures annoncées (en gras, sans décalage) | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| **Tableaux/Liste des tableaux :** | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Numérotation en chiffres romains | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Titre au-dessus du tableau | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Liste des titres sans légendes | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Correspondance de la pagination (liste) | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Tableaux annoncés (en gras, sans décalage) | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| **Charte anti-plagiat signée** | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| **Formulaire de validation finale** | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
|  |  |  |
| **Année universitaire de 6ème année d’études…20……/20……… N° d’ordre …………………..**  GRILLE DE CONFORMITE  (page 2/2) | | |
| **Forme :** | | |
| Marges | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Police | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Taille de la thèse/espacement | C🞎/🞎 | NC 🞎/🞎……………………………………………………………………………………….…………. |
| Taille du rappel bibliographique (thèse expérimentale) | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Interligne | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Titres | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Numérotation des paragraphes | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Pagination | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| **Références :** | | |
| Nombre | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Pages web < 10% /thèses <10% | C🞎/🞎 | NC 🞎/🞎……………………………………………………………………………………….…………. |
| Actualisation | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| ***- Rédaction dans la liste des références*** | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Article de périodique | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Livres/ chapitres issus de livres | C🞎/🞎 | NC 🞎/🞎……………………………………………………………………………………….…………. |
| Livres éléctroniques/ Chapitres de livres électroniques | C🞎/🞎 | NC 🞎/🞎……………………………………………………………………………………….…………. |
| Conférence de consensus/recommandation | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Communication/conférence dans un congrès | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Thèse | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Dictionnaire ou ouvrage de référence | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Texte paru au JORT | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Article de journal au format électronique | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Page Web | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Revue systématique de la collaboration Cochrane | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Fascicules des EMC | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| ***- Renvoi dans le texte :*** |  |  |
| Classés par ordre d’apparition | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Présents notamment dans l’introduction | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Absents dans les titres | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| Rédigés selon les recommandations | C🞎 | NC 🞎………………………………………………………………………………………………….…………. |
| **Délai entre demande d’inscription et demande de soutenance (min 6 mois):** 🞎 | | |